

# RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Janvier 2023

bulletin n° 1-2023

## SOMMAIRE

<i>Lire, voir...</i>	<i>p. 2</i>
<i>Les rencontres nationales Jeunes en errance 2022</i>	<i>p. 2</i>
<i>Du côté de la DIHAL...</i>	<i>p. 3</i>
<i>Le Conseil National de Lutte contre les Exclusions</i>	<i>p. 3</i>
<i>Prostitution des mineurs et fugues</i>	<i>p. 4</i>
<i>La convention CEMEA-Etat pour l'animation du réseau</i>	<i>p. 4</i>

## **LIRE, VOIR...**

---

### ***La vie quotidienne des femmes en errance***

**Thèse de sociologie, Strasbourg, 2022**

**Béréenice Penafiel**

[https://jeunes-en-](https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/these_b_penafiel_la_vie_quotidienne_des_femmes_en_errance.pdf)

[errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/these\\_b\\_penafiel\\_la\\_vie\\_quotidienne\\_des\\_femmes\\_en\\_errance.pdf](https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/these_b_penafiel_la_vie_quotidienne_des_femmes_en_errance.pdf)

Une ethnographie fine de la vie quotidienne des femmes qui vivent dans la rue : usages de la ville, présentation de soi, prendre soin de soi, relations sexuelles et vie affective, se nourrir, hygiène au quotidien, vivre les menstruations à la rue, dormir, la violence d'être une femme dans la rue, mourir.

### ***Le décret 2022-1125 du 5 août 2022 sur les Contrats Jeune Majeur***

Ce décret signé par la Première ministre précise les modalités de mise en œuvre du droit à l'accompagnement pour les jeunes majeurs de moins de 21 ans sortant d'un suivi ASE.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150413>

### **« La Bulle, une douche nomade qui tisse des liens »**

**Noémie Ollier et Sarah le Goff**

***Vie Sociale et traitement*, n° 153, 1<sup>er</sup> trim. 2022, p. 67-70.**

**Résumé :** La Bulle, dispositif nomade dans un camping-car, accueille et accompagne les personnes « sans chez-soi » sur Montpellier et sa métropole. Un salon et une salle de bains à disposition des personnes sont aussi une médiation pour créer du lien et entrer en relation.

### **« Un « appartement de répit » pour les jeunes femmes en errance »**

**Aurore Ponsot**

***Vie Sociale et Traitement*, n° 155, 3<sup>ème</sup> trim. 2022, p. 5-12**

**Résumé :** Présentation du fonctionnement d'un « appartement de répit » utilisé pour travailler avec des jeunes femmes à la rue. Cet espace permet un entre-soi protecteur, et est un appui fort pour l'engagement d'accompagnements psychosociaux et éducatifs à développer dans la durée.

### **« Adolescence et prostitution. Les faux-amis »**

**Philippe Calestroupat**

***Les Cahiers de l'Actif* n° 452-455, jt-oct 2021, p. 293-303.**

**Résumé :** La prostitution des jeunes prend une mesure subite et exponentielle. Elle s'appuie sur une culture de la jouissance qui nie l'autre comme sujet, mais aussi sur l'histoire de chacune de ces jeunes filles de cette MECS, lieu de parole qui est le cadre de cette réflexion clinique. Objets d'amour et de jouissance, placées, déplacées, multi-placées, replacées, elles endossent un statut qui semble coller à leur peau, à la frontière de laquelle elles cherchent des limites poreuses, parfois en partie disparues, d'elles-mêmes. En opposition à la dissolution de la fonction de la parole, prendre une autre place dans un discours éducatif désirant comme sujet, est un passage incontournable dans l'accompagnement des jeunes dont nous parlons.

### ***La politique du Logement d'abord en pratique***

Nicolas Chambon, pascal Estecahandy, Elodie Gilliot, Manuel Hennin (dir.)

Les Presses de Rhizome, Lyon, 2022.

Diffusion <https://orspere-samdarra.com/rhizome/la-politique-du-logement-dabord-en-pratique-ouvrage/>

Tout savoir sur le dispositif national Un Chez Soi d'Abord (UCSA) ; origines, principes, montages, acteurs locaux, organisation des actions, méthodologie, difficultés...

De nombreux acteurs ont contribué à cet ouvrage collectif : chercheurs en sociologie, psychologie, politiques publiques ; responsables de services de l'Etat et de dispositifs publics ; acteurs locaux des

mondes du logement, du social, de la santé, de la « capacitation »...

Un ouvrage où grapiller, à feuilleter, où croiser les lectures et les points de vue.

Alors que ce dispositif est en train de devenir le principe fondamental de la politique «zéro SDF », à connaître !

## ***LES RENCONTRES « JEUNES EN ERRANCE » 2022***

---

80 participant.es, 43 équipes différentes. Une conférence, des ateliers... Le compte-rendu complet est sur [https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/actes\\_errance\\_lannion\\_2022.pdf](https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/actes_errance_lannion_2022.pdf)

## ***DU COTE DE LA DIHAL***

---

### **Sur le site de la DIHAL :**

- Les images et le compte-rendu d'un atelier de synthèse sur le Logement d'abord.
- Les images et le compte-rendu des premiers travaux nationaux sur l'hébergement des personnes en situation de grande marginalité ; les « villages » et autres hébergements alternatifs.
- Les images et le compte-rendu d'un atelier national sur le dispositif « Accompagnement vers et dans le logement ».

<https://www.gouvernement.fr/delegation-interministerielle-a-l-hebergement-et-a-l-acces-au-logement>

## ***LE CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS***

---

Le fonctionnement et la composition de cette instance nationale de réflexion et de proposition ont été modifiés il y a trois ans, en faisant le plus de place possible à des représentants d'usagers. Ceci avec un choix intéressant d'aide à la participation : ces usagers ne sont plus des individus isolés, parfois-souvent ex-usagers, plus ou moins auto-mandatés, mais des groupes de personnes accompagnées par des équipes de terrain, et cet accompagnement est financé (temps de travail, voyages, hébergements).

Dans ce cadre les collègues de Lannion de la Tribu de Tachenn se sont investis pour une mandature de trois ans qui touche à sa fin.

Leur bilan est mitigé : les phases de préparation collective, entre membres de la Tribu, professionnels et jeunes, ont été très riches par la possibilité de débats et d'élaboration de positions, d'avis. C'est réellement mobilisateur, et les représentants qui montent à Paris ont des choses claires à dire qui ne reflètent pas uniquement leur point de vue. Par contre les réunions nationales, en commissions ou plénières, laissent dubitatif car le pouvoir de la parole supérieure reprend vite sa place et les penseurs autorisés mobilisent une grande partie des débats.

Alors question : y a-t-il une équipe intéressée pour se lancer dans l'aventure ? En sachant que du point de vue de l'action sur les politiques publiques c'est assez peu efficace, mais que

pour ce qui est d'un travail collectif de mobilisation c'est un excellent outil, et que la participation aux réunions nationales est un lieu d'ouverture, de rencontre, permettant de sortir de ses habitudes.

Pour en parler en direct avec Caroline Petit, qui a porté l'affaire à Lannion : [caroline.petit@lannion.bzh](mailto:caroline.petit@lannion.bzh)

## ***PROSTITUTION DES MINEURS ET FUGUES***

---

Pour compléter les références et liens proposés dans le compte-rendu des rencontres nationales « Jeunes en errance » 2022, encore une proposition : le « *Vademecum Prostitution des mineurs et fugues* » de l'ACPE. Ce vademecum à destination des professionnels est largement relayé un peu partout sur internet ; voici son origine : [https://www.acpe-asso.org/wp-content/uploads/2022/10/acpe\\_vademecum\\_sp.pdf](https://www.acpe-asso.org/wp-content/uploads/2022/10/acpe_vademecum_sp.pdf)

## ***LA CONVENTION CEMEA-ETAT POUR L'ANIMATION DU RESEAU « JEUNES EN ERRANCE »***

---

La convention 2022 sera peut-être la dernière portée uniquement par la Direction Générale de la Cohésion Sociale du ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées. La notion d'errance semble trop large, alors que la DGCS est conduite à se centrer sur les mineurs. Le fait que des mineurs invisibles soient à la rue (et pas que des MENA) et que des 18-21 en rupture d'ASE à 18 ans y soient également est cependant un argument pour que cette convention soit au moins pour partie portée par la DGCS en 2023 et après.

En même temps, la DIHAL est attentive à l'existence et au fonctionnement du réseau.

La réalisation et la diffusion des bulletins trimestriels 2023, comme les actions d'accompagnement du réseau, sont donc actuellement portés par les CEMEA sans garantie formalisée de prise en charge publique à venir.